Eghezée & Vous

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019

Fête du développement durable

Samedi 23 novembre de 9h à 13h (p. 14)

n° 140
BIMESTRIEL COMMUNAL d'EGHEZEE

Médecins de garde

1733
pour contacter le médecin de garde

1. Composez le 1733.
2. Tapez 2 pour le français
3. Tapez votre code postal et terminez par dièse (#).
4. Vous serez en communication avec un collaborateur du poste de garde local

Poste médical de garde

081/848.433 (uniquement sur RDV)

Poste médical de garde ouvert:
> le week-end
du vendredi à 19h au lundi à 8h
> les jours fériés
de la veille à 19h au lendemain à 8h.

Lieu: place communale 6 à Rhisnes.

Urgences graves: 112

Pharmacies de garde

www.pharmacie.be ou
appli Pharmacie.be
Entre 22h et 9h: 0903/99.000
(1€50/min).

Incinération des déchets
Tout n'est pas permis !

Il est interdit d'incinérer des déchets, que ce soit en plein air ou dans des bâtiments, des ateliers ou des locaux, en utilisant ou non des appareils tels que poêles, feux ouverts, brûle-tout ou autres appareils et procédés similaires.

Toutefois, l'incinération des déchets végétaux provenant de l'entretien des jardins est tolérée, pour autant que le feu soit surveillé et distant d'au moins 100 mètres de toute habitation.

Article 17, 14° de l'Ordonnance de police administrative relative à la collecte des déchets

disponible sur www.eghezee.be/focus/documents-en-ligne/police

En image: 75ème anniversaire de la libération d'Eghezée

Les festivités et les expositions organisées dans le cadre des commémorations des 75 ans de la libération ont remporté un vif succès. Sous un beau soleil, la population a réservé un très bon accueil au défilé. Mention particulière aux habitants de Mehaigne qui ont revêtu des costumes d'époque et aux "riboteus" des Boscailles dont le sens de la fête a retardé quelque peu le convoi ! Photos de Vincent Melebeck.

Sommaire

Vie Politique

04. Conseil communal du 20/06/19
05. Conseil communal du 29/08/19
05. Patricia BRABANT - Nouvelle conseillère provinciale

Sport - Jeunesse

06. Wajustu club Eghezée - nouveauté 2019
06. Atout Sport: Zumba et Bodybalance

Enfance - Éducation

07. Tic-tac, la cloche a sonné - Ecole communale de Mehaigne
07. Station météo et boîte à livres - Ecole communale de Taviers

Culture - Tourisme

08. Une ferme hanretoise du XVIIIe siècle : la cense de Gève
10. Les bibliothécaires vous conseillent...
11. Ecrin: programmation novembre et décembre
12. Le mois du DOC
12. Captations Musique - Éclats, la terre est mon pays
12. Ecrin se livre - ados et adultes Rencontre autour de la lecture
12. Bibliothèque enfantine

Action sociale

13. Eté solidaire, je suis partenaire

Cadre de vie

14. Fête du développement durable
14. Liste des arbres
15. Conseil énergie - Choisissez bien votre éclairage !
15. Le nouveau sac bleu est là !
16. Bonne rentrée à la nouvelle C.C.A.T.M. !

Votre commune

17. Agenda
17. Marchés de Noël
17. Dons de Sang
17. Yoga du Rire - Pazapa
18. Agence Locale pour l'EMploi
18. Les activités de l'U.T.A.N.
18. Altéo Eghezée
18. Opération 11.11.11
18. Décès
19. Noces d'or, de diamant, de brillant et de Platine
19. Mariages

Eghezée & Vous
Magazine bimestriel d'Informations communales et culturelles

Réalisation
Service Information-Communication
Route de Gembloux 43
5310 Eghezée
081/810.120
communication@eghezee.be

Éditeur responsable
Rudy Delhaise
Route de Gembloux 43
5310 Eghezée
081/810.121
rudy.delhaise@eghezee.be

Impression
I Perfect
010/411.360
Jennifer@iperfect.be
www.iperfect.be

Prochaine parution
19 et 20 décembre 2019

Date limite pour la rentrée des articles
20 novembre 2019

Votre publicité dans cette revue
Retrouvez l'offre publicitaire complète sur le site www.eghezee.be , rubrique «Eghezée & Vous».

Conseil communal

Séance du 20/06/2019

Désignations

CCATM - désignation du président

La délibération du 25 avril 2019 par laquelle le conseil communal procède à la désignation d'un président de la CCATM pour la présente législature est abrogée. La présidence est attribuée à Mme Catherine HERMAN

CCATM - désignation des membres

La délibération du 25 avril 2019 par laquelle le conseil communal a désigné les membres de la CCATM pour la présente législature est abrogée. Les candidats sont désignés en qualité de membre effectif ou suppléant.

Membre effectif: Joëlle MAHY
1er suppléant: Marie-Francoise GODART
2ème suppléant: Marc VAN RYSSELBERGHE

Membre effectif: Bernard DEMOULIN
1er suppléant: Emmanuel VAN RAVESTYN
2ème suppléant: Guillaume HERMAN

Membre effectif: Stéphane JOURNEE
1er suppléant: Marie-Jeanne MATAGNE
2ème suppléant: Michel MATHIEU

Membre effectif: Jocelyne DUCOEUR
1er suppléant: Denis NOLET
2ème suppléant: Didier HENNEBERT

Membre effectif: Edouard RIGA
1er suppléant: Fabrice FLAMEND
2ème suppléant: Bernard DEBOUCHE

Membre effectif: Jehanne HAVET
1er suppléant: Benjamin BAUMONT
2ème suppléant: Marc DAMANET

Membre effectif: Alain JADOT
1er suppléant: Arnaud BOUVIER
2ème suppléant: Marc KETELBUTERS

Membre effectif: Jean-Marie BALTHAZAR
1er suppléant: Antoine DELVAUX
2ème suppléant: Olivier COMANNE

Membre effectif: Sabine LECLERCQ
1er suppléant: MARC DELADRIERE
2ème suppléant: Comte de LICHTERVELDE Wauthier

Désignation des représentants du conseil communal

Membre effectif: Rudy DELHAISE
Membre suppléant: Véronique HANCE

Membre effectif: Vincent DUJARDIN
Membre suppléant: Fabian DE BEER DE LAER

CCATM

Le conseil communal prend connaissance du rapport d'activités de la Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité pour l'année 2018.

Convention - Éclairage public

Le Conseil communal approuve la convention cadre proposée par l'intercommunale ORES Assets SCRL, fixant la réalisation du programme de remplacement du parc d'éclairage public communal et précisément les modalités de financement et de remboursement par la commune des luminaires publics.

Asbl Centre Sportif

Le conseil communal prend connaissance des comptes 2018 et budget 2019 de l'asbl "Centre Sportif d'Eghezée" tels qu'ils sont arrêtés par son assemblée générale.

Elaboration d'un guide communal d'urbanisme

Le Conseil communal décide de lancer une procédure d'élaboration d'un guide communal d'urbanisme pour la commune d'Eghezée et charge le Collège communal d'en réaliser la procédure.

Mise à disposition d'un local

Les termes de l'autorisation d'occupation gratuite des deux locaux situés eu 2ème étage de l'immeuble communal, route de Namêche à Leuze pour l'association de fait "Fil de Garance" du 1er juillet au 31 décembre sont approuvés.

Les termes de l'autorisation d'occupation du jardin de l'ancien presbytère de Noville-sur-Mehaigne, sis ruelle de la Sacristie par l'asbl "La Novilloise" sont approuvés.

Budget

La modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n°1 du budget communal de l'exercice 2019 est approuvé comme suit:

Service ordinaire

Exercice propre:
Charges: 16.648.602,88 €
Produits: 16.652.147,51 €
Résultat: 3.544,63 €

Exercice antérieur:
Charges: 56.625,44 €
Produits:6.216.357,58 €

Global:
Charges: 16.705.228,32 €
Produits: 22.868.505,09 €
Résultat: 6.163.276,77 €

Service extraordinaire

Exercice propre:
Charges: 6.454.643,00 €
Produits: 4.411.629,23 €
Résultat: - 2.043.013,77 €

Exercice antérieur:
Charges: 2.156.283,50 €
Produits:2.239.242,41 €

Prélèvement:
Charges: 877.285,31 €
Produits: 2.837.340,17 €

Global:
Charges: 9.488.211,81 €
Produits: 7.488.211,81 €

CPAS - Compte 2018

Le conseil communal approuve les comptes annuels 2018 du CPAS d'Eghezée :

Bilan arrêté au 31/12/2018 comme suit :

-total de l'actif : 2.098.215.13 €
-total du passif : 2.098.215.13 €

Compte de résultat établi au 31/12/2018 comme suit :

-résultat courant (mali) :- 20.690.28 €
-résultat d'exploitation (mali) : - 14.660.41 €
-résultat exceptionnel : 1.263,07 €
-résultat de l'exercice (mali) : - 13.397.34 €

Compte budgétaire de l'exercice 2018 du CPAS se clôturant comme suit :

Service ordinaire :
-résultat budgétaire : 201.277.63 €
-résultat comptable : 211.798.29 €

Service extraordinaire :
-résultat budgétaire : 105.26 €
-résultat comptable : 105.26 €

CPAS - Budget 2018 - modification

La modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n°1 pour l'exercice 2018 du CPAS d'Eghezée, arrêtée en séance du conseil de l'action sociale en date du 14 mai 2018, est approuvée.

Assemblée Générale

Le conseil communal approuve les différents rapports de gestion, les comptes et budgets des différents Conseil d'administration pour l'intercommunale "INASEP" ainsi que pour la Société de logement de service public " La joie du foyer".

Fabriques d'Eglise

Le conseil communal réforme les comptes 2018 des fabriques d'église de Leuze, de Longchamps et de Warêt-la-Chaussée.

Le conseil communal approuve les comptes 2018 de la fabrique d'église de Noville-sur-Mehaigne.

Subsides

L'asbl "Entente Hesbignonne

La commune d'Eghezée octroie une subvention de 2281.68 € à l'asbl pour couvrir les frais d'achat de matériel sportif.

Contrat Rivière Meuse Aval et Affluents asbl

Le programme communal d'actions 2020-2022 à mener sur le territoire de l'entité est approuvé. La cotisation annuelle fixée à 8.089 € est approuvée.

Contrat Rivière Haute-Meuse asbl

Le programme communal d'actions 2020-2022 à mener sur le territoire de l'entité est approuvé. L'allocation annuelle d'une subvention de 530 € est approuvée.

Conseil communal
Séance du 29/08/2019

Plan stratégique transversal

Le conseil prend acte du Programme Stratégique Transversal (PST) 2018/2024 tel qu'adopté par le collège communal.

Contrat de Rivière Haute-Meuse ASBL

La candidature de madame Véronique Vercoutere, conseillère communale, est proposée pour le poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de l'ASBL Contrat Rivière Haute-Meuse.

Agence immobilière sociale gestion logement Andenne-Ciney

Le conseil communal maintient l'affiliation de la commune d'Eghezée au sein de l'ASBL Agence Immobilière Sociale "un toit pour tous", aussi longtemps qu'elle reste agréée par le Gouvernement wallon.

Rapport de rémunération

Le conseil communal adopte le rapport de rémunération de la commune d'Eghezée pour l'exercice 2018.

Taxes et redevances

Taxe communale sur les agences bancaires

Une taxe communale est établie pour les exercices 2020 à 2025 inclus, . Le taux de la taxe est fixé à 200 €

Taxe communale sur les demandes relatives au permis d'environnement

Il est établi pour les exercices 2020 à 2025 inclus une taxe communale sur les demandes d'autorisation d'activités en application du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales.

Permis d'environnement (PE) classe 1	990
PE classe 2	110
Permis unique (PU) classe 1	3000
Demande de plan modificatif requérant une nouvelle enquête publique (PU classe 1)	500
PU classe 2	180
Déclaration classe 3	25
Déclaration d'implantation commerciale	35
Permis d'implantation commerciale (PIC)	65
Permis intégré: PIC + Permis d'urbanisme	120
Permis intégré: PIC + PE classe 1	1050
Permis intégré: PIC + PE classe 2	150
Permis intégré: PIC + PU classe 1	3100
Permis intégré: PIC + PU classe 2	250

Redevance communale sur les fournitures de repas scolaires

Il est établi, pour l'année scolaire 2019-2020, une redevance communale pour la fourniture de repas scolaires aux élèves des implantations scolaires de l'enseignement communal.

Les tarifs sont les suivants:

-3.10 € par repas consommé par un élève de la section maternelle
-3.30 € par repas consommé par un élève de la section primaire
-0.40 € par potage consommé hors menu

Redevance communale sur les demandes de changement de prénom(s)

Il est établi pour les exercices 2020 à 2025 inclus une redevance communale sur les demandes de changement de prénom(s). La redevance est fixée à 150 €

Redevance communale sur la délivrance de documents administratifs

Il est établi pour les exercices 2020 à 2025 inclus une redevance communale sur la délivrance de documents administratifs. Vous pouvez retrouver tous les détails dans le compte-rendu du conseil communal du 29 août 2019 disponible sur le site web de la commune.

Redevance communale sur le droit d'emplacement sur le marché public d'Eghezée.

Il est établi pour les exercices 2020 à 2025 inclus un droit d'emplacement pour l'occupation d'un ou plusieurs emplacements sur le marché public d'Eghezée, étant entendu que chaque emplacement est déterminé par une superficie de 10 m² de voirie. Il s'établit comme suit:

Nombre d'emplacements	Par abonnement annuel	
	Non équipé	Equipé en électricité
1	**250 €**	**375 €**
2	500 €	625 €
3	750 €	875 €
4	1000 €	1125 €
5	1250 €	1375 €
6	1500 €	1625 €
7	1750 €	1875 €
8	2000 €	2125 €
9	2250 €	2375 €
10	2500 €	2625 €

Fabrique d'Église

Le compte pour l'exercice 2018 de la fabrique d'église de Saint-Germain, arrêté en séance du conseil de fabrique en date du 6 juin 2019 et par l'Évêque en date du 23 juillet 2019, est approuvé.

Patricia BRABANT
Nouvelle conseillère provinciale

Le 06 septembre 2019, madame Patricia BRABANT a prêté serment en tant que conseillère provinciale pour la liste PS.

Elle remplace monsieur Jean-Frédéric Eerdekens coopté au Sénat après les élections du 26 mai 2019.

Redevance communale sur les demandes de permis et de renseignements en matière d'urbanisme

Il est établi, pour les exercices 2020 à 2025 inclus, au profit de la commune, une redevance sur les demandes de permis et d'autorisation en matière d'urbanisme. Vous trouverez tous les détails dans le compte-rendu du conseil du 29 août 2019 disponible sur le site web de la commune.

Convention d'occupation d'un local

Les termes de l'autorisation d'occupation gratuite du local situé au 2ème étage de l'immeuble communal route de Namêche à Leuze, par l'association de fait dénommée "Coupe et Couture" du 1er septembre au 31 décembre 2019 sont approuvés.

La commune d'Eghezée accepte de disposer à titre gratuit de la salle Saint-Jean-Baptiste de l'école libre de Liernu, pour l'année scolaire 2019-2020, selon les termes fixés dans la convention de mise à disposition.

Subsides

La commune d'Eghezée octroie une subvention de 955 € au comité des fêtes "Les Pierrots" d'Aische-en-Refail. Le bénéficiaire utilise la subvention pour le remboursement de la facture de la Zone Nage pour la présence préventive des pompiers lors du grand Feu de 2018.

Wajutsu club Eghezée

Wajutsu, un art de vivre issu des Budos traditionnels japonais

Le Wajutsu club Eghezée offre pour la saison 2019-2020 deux nouveautés.

Une section vétéran

Cette section est destinée aux personnes qui souhaitent reprendre une activité physique et/ou rester en mouvement malgré l'âge qui avance et/ou une blessure corporelle.

Les pratiquants bénéficieront d'un programme adapté à leur état de santé qui leur permettra d'entretenir de manière douce et subtile leur corps et leur esprit.

La méthode se décline tantôt en exercices de stabilité physique et mentale et de concentration, tantôt des techniques de santé : telles que katas traditionnels et respirations seront aussi proposées et permettront au pratiquant de s'harmoniser avec un partenaire ainsi qu'avec lui-même ; sans occulter des techniques à mains nues ou armées.

La section vétéran rend la pratique des arts martiaux accessible au plus grand nombre car le programme est adapté et la méthode enseignée est sans compétition ni adversaire. Le seul adversaire est le pratiquant lui-même.

Plus qu'un art martial, le wajutsu est un art de vivre dans lequel on enseigne le Budo traditionnel japonais.

Une section baby wajutsu

Pour les enfants âgés de 4 à 6 ans. Les enfants bénéficieront d'un enseignement traditionnel, sans compétition qui leur permettra de développer leur psychomotricité spatio-temporelle ainsi que la maîtrise de leur corps.

Au travers d'activités de groupe et/ou avec un partenaire, ils apprendront à travailler ensemble sans jamais être comparés les uns aux autres, écartant ainsi source de stress et faisant naître bienveillance et respect.

Lors de chaque cours, les enfants bénéficieront d'activités de grande concentration pour reproduire les techniques, mais aussi de moment de jeux pour se défouler et de moments plus calmes pour se détendre grâce à des respirations et positions adaptées à ces respirations.

Infos pratiques

Les cours ont lieu au Centre sportif d'Eghezée (salle à l'étage).

> Enfants 4-6 et 6-8 ans
le **mercredi** de **17h00 à 18h00**.
> Enfants 8-12 ans
le **mercredi** de **18h à 19h30**.
> À partir de 13 ans, ados et adultes
le **mercredi** de **19h30 à 21h30**

Plus d'infos...

wa.jutsu.eghezee@gmail.com
Facebook: @wajutsuclubeghezeelabruyere

Atout Sport: zumba et bodybalance

Zumba® Kids

Idéale pour les enfants de 6 à 12 ans, la Zumba® leur permet de pratiquer une activité physique amusante et de mener une vie saine

Où ? École Abbé Noël (primaire),
Route de Gembloux 32 à 5310 Eghezée
Quand ?
Le mercredi de 16h30 à 17h30 (6-8 ans)
Le mercredi de 17h30 à 18h30 (9-12 ans)
Prix ? 8€ la séance par abonnement trimestriel

Zumba® Teens

Tu as entre 13 et 16 ans et tu aimes danser sur des rythmes Latinos et internationaux, alors la Zumba® teens est ce qu'il te faut! Peps, énergie et bonne humeur seront de la partie!

Où ? École Abbé Noël (primaire),
Route de Gembloux 32 à 5310 Eghezée
Quand ? Le lundi de 18h00 à 19h00
Prix ? 8€ la séance par abonnement trimestriel

Zumba® pour adultes

La Zumba® est destinée aux femmes et aux hommes de 16 à 70 ans désireux de danser et se défouler au rythme de leurs musiques préférées.

Où ? École Abbé Noël (primaire),
Route de Gembloux 32 à 5310 Eghezée
Quand ? Le mercredi de 20h15 à 21h15
Prix ? 8€ la séance par abonnement trimestriel

Bodybalance

Le Bodybalance est fait pour les femmes et les hommes de 20 à 70 ans désireux d'améliorer leur tonicité, de gagner en souplesse et en équilibre et de réduire leur stress.

Où ? École Abbé Noël (primaire),
Route de Gembloux 32 à 5310 Eghezée
Centre sportif d'Eghezée, rue de la Gare 5
Quand ?
Le lundi de 20h00 à 21h00 (Abbé Noël)
Le mardi de 10h00 à 11h00 (Centre sportif)
Prix ? 10€ la séance par abonnement trimestriel

Plus d'infos...

0495/227.677 - info@atoutsport.be
www.atoutsport.be

Tic-tac, la cloche a sonné !

École communale de Mehaigne

Cette année, la section maternelle fonctionne selon 3 options choisies.

Les enfants sont répartis alternativement :

> Par tranches d'âges pour des activités spécifiques ciblant certains apprentissages propres à l'âge et permettant le partage de centres d'intérêt entre pairs.

> En classe verticale pour favoriser l'autonomie et l'intégration de tous.

> Pour vivre des projets mobilisateurs d'apprentissages qui seront détaillés dans un cahier de vie afin d'établir un lien entre l'école et la famille.

En primaire, trois classes sont organisées par cycle.

Lecture et écriture

L'école privilégiera la lecture et l'écriture sous forme de deux projets:

> Le ¼ d'heure livre durant lequel toute l'école consulte un livre pour le plaisir.

> Le journal de l'école réalisé par les enfants qui présentera la vie de l'école (les projets, les activités et les dates des événements).

L'école est basée sur le respect, l'épanouissement des enfants dans un climat harmonieux en les guidant vers l'acquisition des valeurs citoyennes. C'est parti pour une nouvelle année scolaire riche en découvertes, en amusement et en projets !

Informations

ecole.mehaigne@eghezee.be - 081/811.191
Direction Ecole Fondamentale I
veronique.dasseleer@eghezee.be
0490/423.421

Station météo et boîte à livres

École communale de Taviers

Des météorologues en herbe...

Tout au long de l'année scolaire dernière, les élèves de 4ème, 5ème et 6ème année de l'école communale de Taviers, ont travaillé sur la réalisation de deux stations météos.

Le projet a commencé avec l'apprentissage de certaines notions météorologiques accompagnées de différentes expériences en classe.

Les enfants ont réalisé les plans de leurs stations météorologiques. Un papa a apporté son aide pour la découpe des planches qui ont ensuite été assemblées afin de donner forme aux stations.

Les élèves ont également fabriqué certains instruments (comme le pluviomètre et la girouette) et en ont acheté d'autres pour que les stations soient les plus complètes possibles. Elles ont été inaugurées fin juin, en présence de madame la directrice et des autres classes de l'école.

Cette année, les enfants approfondiront le fonctionnement de chaque instrument et ils commenceront à réaliser des relevés.

Une boîte à livres

Une boite un peu spéciale a fait son apparition devant l'école communale de Taviers fin de l'année scolaire dernière...

Il s'agit d'une boite à livres. Sa réalisation, sa mise en place ainsi que son organisation ont été prises en charge par les élèves de l'école.

Elle est basée sur le principe dit du « livre-échange » : vous déposez un livre dont vous ne voulez plus ou que vous avez déjà (trop) lu. En échange, vous choisissez et emportez gratuitement un autre livre se trouvant dans la boite.

Polars, romans d'aventure, contes pour enfants, ... sont présents : il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Cela permet de donner une seconde vie et un nouveau propriétaire à ces livres qui souvent prennent les poussières dans vos bibliothèques et vos greniers. Soyez curieux, n'hésitez pas à vous arrêter !

Informations

ecole.taviers@eghezee.be - 081/811.180
Direction Ecole Fondamentale II
valerie.baras@eghezee.be
0491/373.882

Une ferme hanretoise du XVIIIe siècle: la cense de Gève

La ferme est datée de 1767 (voir description architecturale ci-contre).

L'acte n° 272 du notaire L.-J. Dethy signale la mise en location de 1800 à 1809 à J.-R. Doucet de la cense dite de Gève avec ses annexes, jardin, prairie, closière et pachis, tels que les héritiers de Charles Bacquelaine en jouissent présentement, avec un rendage annuel de 1633 fl. 8 sols ou 2962,98 francs.

R. Riguelle et E. Pirard (*Hanret, Patrimoine, Histoire et Images*, 2016, pp. 57-59), signalent que le docteur Bacquelaine eut une fille Anne-Clotilde (1773-1863), épouse de Louis Joseph Wautier né à Franquenée en 1771 qui signa l'acte de décès d'Eléonore de Smakers de Montigny. Clotilde-Désirée (1798-1861) Wautier, fille de Louis, épousa en 1820 Pierre Joseph Melebeck (1786-1865), avocat, contrôleur des contributions à Leuze et nouveau maître des lieux. En 1851, il intervint financièrement pour l'empierrement du chemin en face de la ferme, lors de la construction de la route de Wasseiges.

Le 8 mai 1859, Nicolas-Joseph Eloy (1783-1862), époux de Marie-Anne Carpiaux (1790-1858) céda le 27 juin 1812 l'entièreté des bâtiments à sa fille Marie-Catherine, épouse de Louis Simon (Notaire Petitjean).

Le 31 août 1899 Edmond Dujardin et Marie Simon acquièrent pour 2450 francs la maison avec dépendances, grange, étable et jardin, joignant L. Morval, un ruisseau, Simon et un chemin (Notaire Genart).

R. Riguelle et E. Pirard (*Hanret, Patrimoine, Histoire et Images*, 2016, p. 57) indiquent qu'à la fin du 19ème siècle, la ferme devint la propriété de Louis Delmelle, bourgmestre d'Hanret pendant 27 ans (1884-1911).

Le 11 décembre 1905, la propriété avec ses terres d'une superficie de 8 hectares était occupée par Delmelle mais le lot des bâtiments ne fut pas exposé en vente. Par acte du 25 janvier 1907 (Notaire Genart), l'ancienne ferme Delmelle advint à Hénault-Ravignat puis passa aux mains de Edmond Dujardin (1873-1941) avec contenance d'un hectare 56 ares par acte du 31 décembre 1909.

Le 3 juillet 1952, Victor Dujardin (1899-1960), époux de Delphine Mahy (1909-2006), devint propriétaire du corps de ferme avec toutes ses dépendances, cour, jardin et prairie, l'ensemble de 2 hectares 54 ares situé au lieu-dit «Rue d'Hemptinne» et «Village», joignant la veuve Mathy-Evrard, le chemin de Wasseiges, celui de la Vallée, un ruisseau et Morval, ayant appartenu à Edmond Dujardin, veuf de Marie Simon (notaire H. Debouche-Martin à Meux).

Enfin, en 1974, par acte chez le notaire Verdbois de Noville-les-Bois, leur fille Marie-Louise Dujardin, épouse de C. Malotaux, héritait.

D'après un texte de Jacques Filée

Description architecturale

Le Patrimoine monumental de Belgique, Liège, Solédi, 1975, t. V, 1, 1975, p. 320, la décrit comme suit:

« À la rue de la Vallée, n°2, la ferme clôturée de C. Malotaux est disposée autour d'une petite cour rectangulaire et datée de 1767 par ancres à la façade du logis.

En face de l'entrée, logis bas à double corps de trois travées en brique peinte et pierre bleue sur soubassement en calcaire.

Précédée d'un perron à léger garde-corps, porte à listel et linteau bombé sous larmier entre deux fenêtres bombées.

Travée centrale dominée par un pignon bordé d'épis et percé d'une fenêtre à linteau droit. Frise dentée sous corniche. Épis aux pignons. Bâtière d'éternit à coyau. Ancien fournil à gauche, contemporain. À droite remise à voitures rythmée par trois arcades cintrées en brique à double rouleau. Frise dentelée et bâtière d'éternit à croupette.

En face, ancienne grange en large de brique avec porte charretière murée, surbaissée et harpée. Frise dentée. Épis aux pignons. Bâtière d'éternit à coyau et croupettes. Étables en brique avec baies à linteau droit, sous appentis d'éternit».

La cense de Cortil: Les différents propriétaires

Dans le numéro 87 d'Eghezée & vous, nous avions déjà évoqué la ferme Rase et les armoiries de Cortil.

Avec le livre de R. Riguelle et E. Pirard (*Hanret, Patrimoine, Histoire et Images*, 2016, p.55), on peut se demander quand Jean-Nicolas Montjoie devint propriétaire de la cense de Cortil actuellement occupée par la famille Rase. La réponse se trouve dans l'acte 764 du notaire Dethy (A.E.N. 5120).

L'an X de la République, le 26ème jour du mois de fructidor (13 septembre 1802), Marie-Joseph Mottard et son mari François Gillain, propriétaire demeurant à Longchamps ont exposé en vente un terrain leur appartenant situé dans la commune d'Hanret avec les bâtiments contenant environ 4 verges et demie faisant 21 ares 29 ca.

L'obtenteur devra payer le prix de son acquisition pour le 1er vendémiaire de l'an XI (23 septembre 1802). Il jouira des dits bâtiments et terrain après l'entier paiement. Le dit terrain et les bâtiments susconstruits, exposés à deux reprises, furent haussés et adjugés définitivement au citoyen Jean-Nicolas Montjoie au prix de 160 écus et 6 escalins, faisant 812 fr. 70, monnaie républicaine de France.

Le fils de Jean-Nicolas Montjoie fut Jean-François, époux de Marie-Catherine Rase. Cette dernière sans descendance légua ses biens à son neveu Augustin Rase qui le transmit à Emile (1880-1931) mari de Mathilde Fossion. Emile passa le relais à Victor Rase, conjoint de Nelly Dardenne.

D'après un texte de Jacques Filée

Éleonore de Smakers, décédée au château de Montigny

Dans sa *Bibliographie namuroise, 1ère partie, t. II*, Namur, Wesmael-Charlier, 1890, p.118, n° 1407, F.D. Doyen signale opportunément que «L'an de l'incarnation de Jésus-Christ 1809, le 30 avril, est décédée *en son château de Montigny*, paroisse d'Hanret, munie des sacremen(t)s de notre mère la sainte Église, âgée de 76 ans, Mademoiselle Éléonore de Smakers de Mirwart en Ardennes, fille. À Namur, chez F.J. Lafontaine, S.d.».

Même si nous avons déjà abordé le décès d'Éléonore de Smakers dans le numéro 87 d'Eghezée & vous, nous jugeons utile de signaler ce document corroboré par la présence de sa pierre tombale près du mur droit à l'entrée de l'église d'Hanret où il est fait mention de sa générosité pour les pauvres:

...SE...
...S DE...
PIEUSE...
TRES...
...ARITABLE...
DEMOISELLE...
SMAKERS DE MI(RWART DAME)
DECEDEE LE 30(AVRIL 1809)
REGRETEE DE TO(US)
MAIS SURTOUT DE(S PAUVRES)
ET ... RELIGIE(UX)
RELIGIEUSES
ET PRETRES
R.I.P.

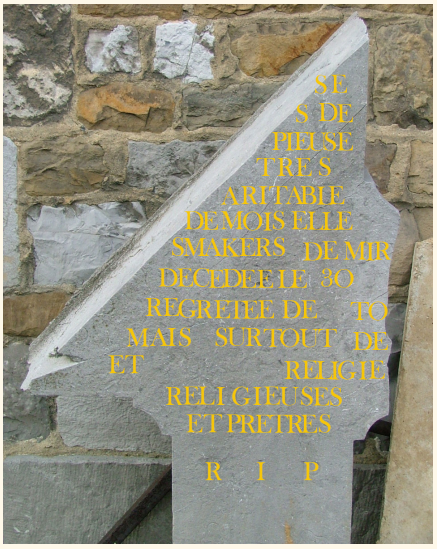

D'après un texte de Jacques Filée

Mallue ou Mahuf ? Qui était le curé d'Harlue ?

Aussi bien chez Soumeryn Schmit (1) que chez Kockerols (2), on lit qu'à Harlue se trouve la pierre tombale du curé Nicolas Mahuf.

Le docteur Min (3) dans sa liste des curés de Bolinne et d'Harlue présente N. Mallue à Bolinne en 1740 et son successeur intérimaire Detilleux en 1756; tandis qu'à Harlue N. Mablire figure en 1755 avant Pétry 1766-1810.

Dans le dossier Schmitz à l'évêché le nom de Mallue à Bolinne apparaît en 1740 sous l'orthographe de Maillée et à Harlue est cité avec incertitude celui de Mallise le 5 septembre 1755. Pourtant les archives paroissiales de Harlue sont formelles en notant le décès de Nicolas Mallue curé d'Harlue et doyen du district d'Hanret, le 7 janvier 1767. J.-L. Javaux (4) a repris ce nom avec raison.

Face à cet imbroglio, on peut cependant expliquer comment au cimetière d'Harlue on a pu lire Mahuf au lieu de Mallue.

Sur la pierre usée par 252 ans (1767-2019), les majuscules centrales LL furent interprétées comme un H et le E devint F.

De toute évidence Mallue est bien la même personne que Mahuf. Concluons en signalant qu'après son passage à Bolinne Mallue fut établi ensuite comme curé d'Harlue.

(1) Soumeryn Schmit, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique Province de Namur, Canton d'Eghezée*, 1978, p.20.
(2) H. Kockerols, *Monuments funéraires en pays mosan, arrondissement de Namur, tombes et épitaphes 1000-1800*, 2001, n° 637, p. 377.
(3) Dr E. Min, *Bolinne-Harlue*, 1931, pp. 9-10.
(4) J.-L Javaux, *L'église Saint-Martin de Harlue, Cahiers de Sambre-et-Meuse*, 2007, 1, p.9.

D'après un texte de Jacques Filée

Les bibliothécaires vous conseillent...

Romans adultes

De pierre et d'os

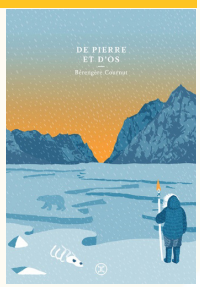

L'Arctique. Des peuples y vivent dans des conditions extrêmes, en forte cohésion avec la nature. Uqsuralik, une jeune fille, va se retrouver éloignée de sa famille et livrée à elle-même suite à une fracture de la banquise. Tout à la fois conte, roman d'apprentissage, roman d'aventures, le destin d'Uqsuralik nous est raconté dans une écriture poétique et magique. Bérengère Cournut s'est documentée sur les peuples de l'Arctique, leurs coutumes et cosmogonie et nous offre avec *De Pierre et d'os* un roman tout à la fois intéressant et envoûtant.

Bérengère Cournut, *De Pierre et d'os*, Le Tripode, 2019.

Trois secondes

Piet Hoffmann est le meilleur agent secret de la police suédoise. Même sa famille n'est pas au courant de sa double identité. Mais un jour une transaction de drogue avec la mafia polonaise se transforme en bain de sang, sa vie est en danger, tout peut basculer en trois secondes... Plébiscité par la presse et le public, la trilogie a été récompensée par de nombreux prix et conquis de nombreux amateurs de polars.

Anders Roslund et Börge Hellström, *Trois secondes, 3 tomes*, Fayard/Mazarine, 2019.

Une partie de badminton

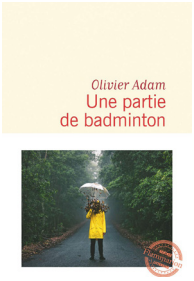

Olivier Adam nous propose une nouvelle rencontre avec Paul Lerner, écrivain. Il retourne en Bretagne avec sa famille qui n'est pas ravie de quitter Paris et lui en veut. Il est également aux prises avec le maire et se fait suivre par une mystérieuse femme... mais en 5 ans, Paul a bien changé et prend du recul. Dans un décor envoûtant de dunes et de rochers battus par la mer, *Une partie de badminton* est une autopsie et autocritique de la vie d'un homme qui tente de garder le cap, tout en finesse et avec un brin de suspens.

Olivier Adam, *Une partie de badminton*, Flammarion, 2019.

Romans jeunesse

Le journal de Gurty. Marrons à gogo

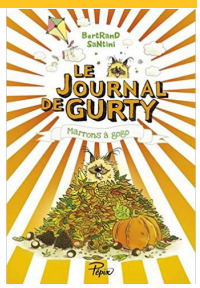

Il est craquant, Gurty, le petit chien qui nous raconte sa vie de chien. Le jeune lecteur le retrouve dans un troisième tome : la nature prend les couleurs de l'automne et c'est parti pour de nouvelles aventures couleur marron et goût châtaigne ! Mais une menace plus terrible que celle des citrouilles fantômes et des champignons vénéneux plane : on kidnappe un à un les chats et les chiens du voisinage... À partir de 9 ans.

Bertrand Santini, *Le journal de Gurty. Marrons à gogo*, Pépix, 2017.

Le Royaume de Pierre d'Angle

Prince Thibault, futur héritier du trône du royaume de Pierre d'Angle, se sent à l'étroit sur son île. En compagnie de son équipage, il explore les mers, en quête de liberté, sur le navire reçu en cadeau pour ses 15 ans. Lors d'une escale à Khyriol, une étrangère mystérieuse, Ema, s'introduit clandestinement à bord du bateau. À la suite d'un décès, Thibault, le cœur lourd, se doit de retourner à Pierre d'Angle. Mystère et intrigue entourent désormais le trône. *L'art du naufrage* est le premier tome d'une saga qui ravira les lecteurs dès 13 ans.

Pascale Quiviger, *Le Royaume de Pierre d'Angle. Tome 1 : l'art du naufrage*, Rouergue, 2019.

L'explorateur

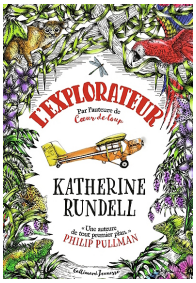

Depuis son siège à bord d'un petit avion, Fred observe la mystérieuse forêt amazonienne s'étendre à perte de vue. Il rêve de devenir explorateur, de voir son nom figurer parmi ceux des grands aventuriers. La machine s'écrase, laissant quatre enfants seuls dans l'immensité verte: Connie, Max, Lila et Fred. Mais ils ne tardent pas à pressentir une présence. Quelqu'un les aurait-il précédés dans ces contrées reculées ? Un roman d'aventures qui accrochera les jeunes lecteurs. À partir de 12 ans.

Bertrand Santini, *Le journal de Gurty. Marrons à gogo*, Pépix, 2017.

BD

Bootblack

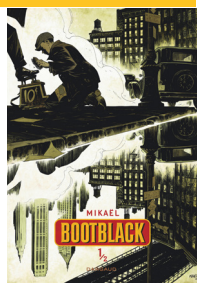

Altenberg, un jeune new-yorkais se retrouve seul rescapé de son escouade sur le front des Ardennes en 1945. Il réfléchit à son passé et à sa vie, depuis sa fugue des bas-quartiers de New-York. Fils d'émigrants allemands, il s'est retrouvé dans la rue, orphelin, à 10 ans. Avec pour seule famille son ami Shinny, il apprend à survivre en devenant bootblack, cireur de chaussures et essaie de sortir de sa condition sociale pour séduire Maggie... Cette BD de Mikaël offre un graphisme et un scénario parfaitement maîtrisés. Récit en 2 tomes.

Mikaël, *Bootblack*, Dargaud, 2019.

Le jour où il a suivi sa valise

Voici le 4ème tome de la série « le jour où... » et de nouveaux personnages. Lassé par la vie et sans attentes, Guillaume accompagne Solène et son groupe d'amis à Bali pour un voyage spirituel. À l'arrivée, certains bagages ne sont pas arrivés. Guillaume propose d'attendre les valises égarées et de rejoindre le groupe plus tard. Ce sera l'occasion pour lui de faire des rencontres passionnantes pour des remises en question profondes. Une BD aux traits délicats et aux personnages uniques pour aborder les thèmes de la solitude, de la dépression et du changement de vie.

Beka, Marko, Maëla, *Le jour où il a suivi sa valise*, Bamboo, 2019.

#Nouveaucontact

Doug vit seul au bord d'un lac en Ecosse. Passionné de photos, il a renoncé à les partager par déception des réseaux sociaux et n'a plus qu'un but : vivre tranquillement dans ce coin perdu. Mais un jour, il prend une photo d'un monstre gluant et translucide qui pourrait bien être le monstre du Loch Ness, et sans mesurer les conséquences de son acte, il diffuse sa photo sur Internet. La presse débarque, l'armée s'invite et puis c'est un déferlement de réactions contrastées et virulentes de la presse, d'associations contre l'installation d'un laboratoire de recherches génétiques, d'organismes de défense de l'environnement...

Duhamel, *#Nouveaucontact*, Bamboo, 2019, coll. « Grandangle ».

Ecrin : programmation novembre et décembre

Jeudi 14 novembre 2019 – 19h30

PANG en concert

Musique, rap champêtre

Du rap champêtre pour fêter les 15 ans de Vent Sauvage

Durée: 1h30

Dès 12 ans.

Abonnement : 8€ (7,5€ senior/chômeur)

Prévente : 10€ (9,5€ senior/chômeur)

Le jour même : 12€ - Article 27 : 1,25€

PASS 3CC : 1€ - 15-25 ans: 1€

Tout commence dans un potager partagé à Bruxelles il y a quelques années, entre Grégori Boon et Adrien Delval, alias MC Greggi et MonkeyMix. Chantonnant chacun au milieu des légumes bio, ils s'essayent ensemble au rap sur le thème de la permaculture. Rejoints depuis par Florian Jubin, ils écrivent des textes engagés sur les alternatives qu'ils mettent en pratique dans leur quotidien.

Dimanche 17 novembre 2019 – 15h

Quel temps pour elles...

Théâtre

Un spectacle basé sur le rythme et la gestuelle, par la troupe des Berd'Elles Leuze & co

Durée: 1h10

Dès 14 ans.

Abonnement : 7€ (6,5€ senior/chômeur)

Prévente: 8€ (7,5€ senior/chômeur)

Le jour même : 9,5€ - Article 27 : 1,25€

PASS 3CC : 1€ - 15-25 ans: 1€

La notion du temps est actuellement attaché à une valeur de rentabilité, mobilité, flexibilité, même les loisirs doivent être rentables, Et quand un événement vient tout chambouler... Un spectacle basé sur le rythme, la gestuelle, le mouvement tout en évoquant les politiques temporelles.

La troupe de théâtre-action, Les Berd'Elles Leuze & Co, s'exprime subtilement à propos des temps : qu'ils soient climatiques, de travail, de charge mentale ou tout simplement pour prendre soin de soi. À travers leurs jeux de scène, elles nous proposent des ressentis, des vécus ou des observations, sans donner de leçon, ni imposer de solutions.

Lundi 18 novembre 2019 – 20h

Arctique, la vie en Nord

Cycle « Découvrir le monde »

Un film de Jacques Ducoin qui emmène les spectateurs au coeur d'une contrée hostile...

Durée: 2X45 min.

Dès 10 ans.

Abonnement : 6,5€ (5,5€ senior/chômeur)

Prévente : 8,5€ (7,5€ senior/chômeur)

Le jour même : 9,5€ - Article 27 : 1,25€

PASS 3CC : 1€ - 15-25 ans: 1€

L'Arctique est un monde peu connu, une terre hostile où la glace et l'animal règnent. Depuis plus d'une décennie, l'auteur a approché cette terre si belle, si forte et en même temps si fragile. Il a rencontré ces hommes vivant en symbiose avec elle et il nous livre aujourd'hui quelques pépites de voyages de la vie en Nord.

Dimanche 1er décembre 2019 – 16h

Toutpetit Mouchoir

Théâtre visuel

Un spectacle en noir et blanc entraînant petits et grands spectateurs dans un univers à la fois drôle et sensible...

Durée: 40 min.

Dès 12 ans.

Abonnement : 7€ (6,5€ senior/chômeur)

Prévente: 8€ (7,5€ senior/chômeur)

Le jour même : 9,5€ - Article 27 : 1,25€

PASS 3CC : 1€ - 15-25 ans: 1€

Un jour, allez savoir pourquoi, allez savoir comment, Petit Mouchoir n'est plus dans sa poche, mais se retrouve là, sur le trottoir... Le vent l'emporte et le voilà complètement perdu dans un jardin inconnu ! Lors de son périple, il croise une faune étrange... De drôles d'individus qui ont tous perdu quelque chose. Mais comment les aider quand on n'est qu'un petit mouchoir plié qui n'a jamais mouché plus loin que le bout de son nez ?

Un voyage à travers un jardin visuel, gestuel et musical dont les codes sont composés avec soin. Une douce réflexion sur le pouvoir de l'empathie et de la confiance en soi... Un conte initiatique pour s'encourager à grandir !

Dimanche 8 décembre 2019 – 15h

Quene famile

Théâtre wallon

D'après «Quelle famille» de Francis Joffo – Adaptation wallonne de Charles Wilmotte.

Durée: 1h10

Dès 14 ans.

Abonnement : 7€ (6,5€ senior/chômeur)

Prévente: 9€ (8,5€ senior/chômeur)

Le jour même : 11€ - Article 27 : 1,25€

PASS 3CC : 1€ - 15-25 ans: 1€

Denise est convaincue que son mari, Raymond, la trompe. Elle quitte le domicile conjugal, un fois de plus comme à chacune de ses disputes et se réfugie chez sa fille Michèle. Contre toute attente, voici qu'arrive de Beauraing où il séjourne, le Papy que personne n'attendait. La raison de son voyage a de quoi surprendre. Ce n'est pas le retour inattendu d'Annie qui écourte son voyage de noces qui va arranger les affaires ! Sauf si on compte sur la sagesse et la grandeur d'âme du papy...

Jeudi 12 décembre 2019 – 20h

Bouche à oreille

Théâtre et œnologie

Ecouter le vin, déguster des textes...

Durée: 1h15

Dès 12 ans.

Abonnement : 12€ (11€ senior/chômeur)

Prévente: 14€ (13€ senior/chômeur)

Le jour même : 16€ - Article 27 : 1,25€

PASS 3CC : 1€ - 15-25 ans: 1€

Bouche à Oreille est un projet inédit, imaginé et porté par Marie Linder, spécialiste en vins, et Mathieu Bessero-Belti, metteur en scène. Douze auteurs (originaires de France, de Belgique, du Canada, du Cameroun et de Suisse) ont mis leur imagination en effervescence afin de raconter la personnalité de douze cépages. Ces créations littéraires vous seront livrées en accord avec d'excellents crus valaisans et d'ailleurs. C'est donc les papilles actives et l'oreille alerte qu'il faut aborder cette présentation et vous laisser guider par ce duo original, entre dégustation, littérature et théâtre, en toute convivialité.

Le mois du DOC

Du 15 au 29 novembre, le Mois du DOC, s'arrête à Éghezée et vous invite à partager des moments d'échanges dans des lieux inattendus et conviviaux. Voilà une belle opportunité de découvrir trois beaux documentaires, traversés par des propos sensibles et tellement belges !

Infos et réservations

Centre culturel d'Eghezée
081/510.636
info@ecrin.be
www.ecrin.be

Vendredi 15 novembre

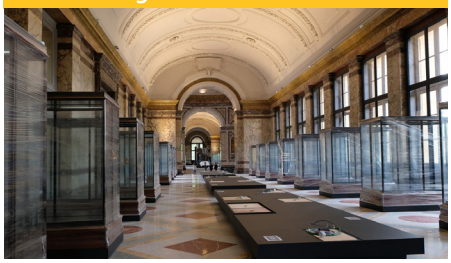

Totems et tabous

2018
Réalisé par Daniel Cattier
Accueil- verre de l'amitié : 19h
Projection : 19h30
Échange : 20h45 -21h45
Réservation indispensable – entrée gratuite

Une voix venue d'Afrique hante les lieux… Elle nous raconte les origines coloniales de l'Africa Museum ! Aujourd'hui, c'est le temps de l'ouverture à la restitution de cet héritage vers des Musées en République démocratique du Congo, au Sénégal,… C'est le temps de la réconciliation avec le passé…

En partenariat avec La Corporation du Grand Feu de Liernu.

Adresse de la projection :
Rue du Gros Chêne 86 à Liernu

Samedi 23 novembre

La bataille de l'eau noire

2015
Réalisé par Benjamin Hennot - (75')
Accueil - verre de l'amitié : 18h
Projection : 18h30
Echange : 19h45-20h45
Réservation souhaitée– entrée gratuite

La Bataille de l'Eau Noire ou comment les irréductibles couvinois ont sauvé leur vallée contre un projet de barrage insensé.

En partenariat avec le Centre d'Expression et de Créativité Terre Franche.

Adresse de la projection :
Place de Longchamps 13 à Longchamps

Vendredi 29 novembre

Bains publics

2018
Réalisé par Kita Bauchet (60')
Accueil - verre de l'amitié : 19h
Projection : 19h30
Echange : 20h30-21h30
Réservation souhaitée– entrée gratuite

Kita Bauchet explore un lieu emblématique au coeur de Bruxelles, la piscine de la Place du Jeu de balles, où se croisent au quotidien des milliers de Bruxellois, dans toute leur diversité.

En partenariat avec Les Gens de Mehaigne.

Adresse de la projection :
Route de Gembloux 97 à Mehaigne

Captations Musique
Éclats, la terre est mon pays

Mardi 28 novembre
Ouverture des portes à 20h

De Valérie Bienfaisant
Du slam conté… ou est-ce du conte slamé ?
Agrémenté de percussions corporelles !

Au Centre culturel – gratuit

Les concerts des Captations Musique sont gratuits. Tous les mois, ils permettent au public de découvrir des univers musicaux variés, du jazz au metal, en passant par la pop, la musique du monde ou encore le rap. Canal C filme les concerts et offre les captations aux artistes comme outil de promotion.

Un partenariat gagnant !

Ecrin se livre - ados et adultes
Rencontre autour de la lecture

Rencontre autour de la lecture à la Taverne du Cheval blanc à Eghezée le jeudi 5 décembre à 20h.

Adresse et contact

081/510.638
mariejeanne.honnof@ecrin.be

Bibliothèque enfantine

Mercredi 13 et dimanche 24 novembre
Mercredi 11 décembre

> les 2èmes mercredis du mois de 16 à 18h
> les 4èmes dimanches du mois de 10 à 12h

Adresse et contact

rue des Keutures 10 à 5310 Leuze
081/510.638
mariejeanne.honnof@ecrin.be

Été Solidaire, je suis partenaire

Édition 2019

Le projet "Eté solidaire, je suis partenaire" permet aux communes l'engagement de jeunes durant l'été entre le 01 juillet et le 31 août et ce pour réaliser des petits travaux au sein même de leur environnement communal. Son objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations, tout en procurant une première expérience de travail salarié.

"Eté solidaire, je suis partenaire" s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans, résidents des quartiers dans lesquels se déroulent les actions. Ils sont engagés sous contrat d'occupation étudiant pendant une période de 10 jours ouvrables à raison de 7 heures par jour maximum.

Ce projet vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies...).

Depuis plusieurs années, le CPAS engage dans le cadre de ce projet des jeunes âgés de 14 à 19 ans de la Maison de Quartier "Zone libre". A titre d'exemple, citons une collaboration avec la commune (réaménagement des plaines de jeux de toute l'entité), avec le CPAS (aide au Service d'aide et maintien à domicile), avec la maison de repos "Les jours heureux"(fresques murales et création d'un banc en bois) et avec des écoles.

Cet été 2019, la commune d'Eghezée a engagé 8 jeunes et a collaboré avec la Maison de quartier du CPAS pour l'encadrement du groupe de jeunes par l'intermédiaire de Sandra Bouz (animatrice à "Zone libre").
Une collaboration est née entre l'école de Noville-sur-Mehaigne et la Maison de quartier afin que les jeunes contribuent à l'amélioration de l'environnement récréatif de l'école.

Les jeunes ont repeint la barrière d'entrée de l'école avec de multiples couleurs, nettoyé la cour, désherbé les abords de l'école, peint le mur de la cour de récréation, dessiné une marelle au sol, créé une fleur en plastique et des guirlandes décoratives grâce à la récupération de bouchons.

Le CPAS a pu bénéficier de la présence de Sébastien Limbourg, dessinateur/graffeur professionnel engagé par la Province de Namur, dans le cadre de l'assistance technique, pour encadrer les jeunes avec Sandra Bouz dans la réalisation d'un graff sur l'un des murs de la cour de récréation.

Les jeunes ont également collaboré durant le mois de juillet avec Monsieur Dieudonné, agent communal pour la création d'une jardinière, un banc et une table en bois en faveur de l'école.

Au vu du résultat obtenu et de la fierté des jeunes, ce projet semble pleinement avoir atteint ses objectifs.

Fête du développement durable

Samedi 23 novembre de 9h à 13h

Ce 23 novembre, de 9 heures à 13 heures, venez découvrir au centre culturel cette très belle organisation du service environnement de la Commune. Au programme: les petits-déjeuners gratuits, et la distribution d'arbres, arbustes et fruitiers. Autour de cette distribution, une série de stands seront présents sur les deux niveaux du centre culturel.

Petits déjeuners et produits locaux

De 9h à 10h30, des petits déjeuners locaux et équitables vous seront servis par les scouts d'Eghezée, au rez-de-chaussée.

Autour du stand des petits déjeuners, vous profiterez d'un marché des producteurs locaux qui vous proposeront leurs délicieux produits : miels, fromages, œufs, jus de fruit, légumes, bières, volailles fermières, pâtés, pains, ...

Exposition et stands

Tout au long de votre visite, vous pourrez retrouver différents thèmes: la visite débutera par le premier étage avec les associations éco-responsables telles que le Centre de Recherche Agronomique, le Département Nature et Forêts, l'Agenda 21, la Donnerie, le SEL, le Guichet de l'Énergie, ...

Au rez-de-chaussée, vous pourrez retrouver les stands nature tels que : le Contrat de rivière Meuse Aval, la Commission Nature et Loisirs, Adalia, Leuze Calyptus, Bep Environnement (qui vous proposera un jeu sur le zéro déchet avec cadeaux à la clé), ...

Distribution d'arbres

Cette année, la commune d'Eghezée, en collaboration avec les membres de l'Agenda 21, distribuera des plants offerts par la Région wallonne dans le cadre de la semaine de l'arbre.

Le collège communal a décidé de compléter cette distribution par d'autres plants, notamment des fruitiers, toujours très prisés par les visiteurs.

Au total, pas moins de 27 sortes de plantes différentes vous seront donc proposées, dont le cornouiller, essence mise à l'honneur pour cette édition 2019.

Pour plus d'infos...

081/810.144
environnement@eghezee.be

Liste des arbres

Pommier « La Paix »

Pommier « Radoux »

Pommier « Reinette Dubois »

Mirabellier « Myrabelle de Nancy »

Cerisier « Griotte de Schaerbeek »

Poirier « Précoce Henin »

Groseillier à grappes

Groseillier « versaillaise blanche »

Framboisier

Framboisier « AllGold »

Cassis

Caseillier « Jostabes »

Mûrier « Thornless Evergreen»

Vignes « muscat bleu »

Vignes « phoenix »

Clématite alpina « jackmanii »

Clématite tangutica

Chèvrefeuille des Bois « Belgica »

Jasmin étoilé

Houblon « Aureus »

Hêtre

Bourdaine

Charme

Viorne obier

Fusain d'Europe

Cornouiller mâle

Cornouiller sanguin

Conseil énergie

Choisissez bien votre éclairage !

Saviez-vous que, dans un ménage moyen, l'éclairage représente environ 16% de la consommation totale d'électricité ?
C'est LA star des petits gestes d'économie d'énergie, celui le plus souvent donné en exemple.

Avec un rapport de 10% de lumière et 90% de chaleur, les ampoules à incandescence brûlent encore dans de nombreux foyers, vous « brûlez » donc littéralement de l'énergie inutilement.

Remplacez donc vos vieilles ampoules par des variantes plus économes comme les LED ou fluo compacts

Petit calcul rapide :

Un ménage standard possède 29 ampoules dans son habitation. Si 9 de ces ampoules sont encore des ampoules à incandescence, la famille peut réaliser une économie de 65 euros par an en remplaçant ces ampoules par des ampoules économiques compactes d'une puissance 4 à 5 fois inférieure. Et le prix d'achat des nouvelles ampoules économiques est inclus dans ce calcul !

Vous ne devez pas nécessairement investir ou apporter des modifications pour réaliser des économies sur vos frais d'éclairage. De petites mesures peuvent également y contribuer.

Vous pouvez automatiser l'allumage et l'extinction de l'éclairage grâce à un détecteur de mouvements. Il en existe différents modèles, tant en pose libre qu'intégrés, et à différents prix. Un détecteur de mouvements vous permet d'économiser jusqu'à 30% d'énergie, malgré le fait qu'il consomme une petite quantité d'électricité pour fonctionner.

Bon à savoir: il existe également des ampoules équipées d'un détecteur de lumière intégré. Elles s'allument automatiquement quand il commence à faire (plus) sombre et s'éteignent quand il fait à nouveau clair.

Pour en savoir plus...

Service Énergie / Logement (éco-passeur)
081/810.157
logement@eghezee.be

Régionale d'horticulture

La régionale d'horticulture d'Eghezée organise régulièrement des conférences. Elles se déroulent à la Maison de la Laïcité, route de Gembloux 19 à Éghezee les **jeudis à 19h30**.

Prochaine conférence

> **Jeudi 21 novembre**
"Créer un petit verger sur balcon et campagne" par Monsieur Daloze.

Informations

Jourdain Danielle - Déléguée horticole
0479/421.175
danupigny@outlook.be

Repair Café

Le Repair Café d'Eghezée a lieu tous les 2èmes dimanches des mois pairs de 13h à 16h (dernières réparations acceptées à 15h) à la petite Académie, route d'Andenne 53 à Hanret.

Il sera ouvert le **dimanche 8 décembre**.

Repair Café

Informations

0486/234.653
www.gefentransition.be

Le nouveau sac bleu est là !

Depuis le 1er octobre, presque tous les emballages plastiques domestiques peuvent être placés dans le nouveau sac bleu. Mais qu'est-ce qui change réellement?

Qu'est-ce qui est permis dans le nouveau sac bleu ?

> Emballages en plastique: en plus des bouteilles et flacons en plastique, vous pouvez désormais y ajouter les pots de yaourt, barquettes et raviers en plastique (ex : barquettes de beurre, raviers de champignons, emballages de charcuterie...), les tubes en plastique (dentifrice), les films, sacs et sachets en plastique...
> Emballages métalliques: canettes et boites de conserves, aérosols alimentaires et cosmétiques, raviers en aluminium, couvercles en métal, capsules de bouteilles;
> Cartons à boissons.

Et qu'est-ce qui n'y est pas autorisé ?

> Emballages ayant contenu des produits toxiques ou corrosifs;
> Emballages d'une contenance supérieure à 8 litres;
> Emballages avec un bouchon de sécurité enfants;
> Emballages d'huile de moteur, de pesticides et tubes en silicone;
> Polystyrène expansé (frigolite);
> Autres déchets en plastique tels que seaux en plastique, imperméables, bottes, tuyaux de jardin...

Puis-je tout mettre dans le nouveau sac bleu?

Non. Il est très important de suivre certaines règles pour assurer un recyclage optimal :

> Assurez-vous que l'emballage en plastique est complètement vide ou ne contient aucun résidu d'aliments.
> Insérez tous les déchets séparément dans le sac. Ne pas empiler les déchets ou ne pas les mettre ensemble dans des sacs plus petits à l'intérieur du sac bleu.
> Enlevez la feuille de plastique des barquettes et placez-les séparément dans le sac bleu.
> N'attachez rien à l'extérieur du sac.
> Gagnez de la place en aplatissant les bouteilles en plastique puis en mettant le capuchon. De même, si vous aplatissez les cartons de boissons ou les canettes, vous pouvez économiser beaucoup d'espace.

Bonne rentrée à la nouvelle C.C.A.T.M. !

Frédéric Rouxhet (au centre) a passé le relais de la présidence à Catherine Herman (à droite) qui sera épaulée dans sa tâche par l'architecte de l'Administration communale, Anne Lambert (à gauche).

Vous avez hérité d'un territoire ! Si cette notion peut faire penser spontanément à un espace privé, il concerne aussi des espaces communs. Au-delà du cercle familial, vous partagez en effet de nombreux lieux avec d'autres personnes ou groupes de personnes aussi bien pour étudier, travailler, circuler, consommer, faire du sport, se cultiver…

Il est donc nécessaire d'aménager le territoire, c'est-à-dire organiser le cadre de vie de la collectivité.

C'est une thématique complexe car elle fait intervenir de nombreuses questions concernant aussi bien le logement que les transports, l'environnement, mais aussi l'économie et le social.

Pour que les femmes, les hommes, et les activités puissent coexister, les autorités publiques se doivent de décider comment aménager le territoire et lui permettre de se développer de façon cohérente.

Pour cela, elles peuvent mettre en place une série d'outils et une réflexion sur l'avenir, sans oublier la participation des citoyens.

Dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie, la commune s'est engagée dans cette voie notamment par la mise en place, en 2008, d'une commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité, la C.C.A.T.M. et le renouvellement de celle-ci en 2019.

En effet, le Gouvernement Wallon a approuvé la nouvelle C.C.A.T.M. d'Eghezée en date du 19 juillet 2019 suite à un appel à candidatures qui a été réalisé sur l'ensemble du territoire et suite aux désignations du Conseil communal.

La nouvelle C.C.A.T.M. qui sera présidée par Madame Catherine Herman se compose de 12 membres effectifs et de ses suppléants avec des profils citoyens et politiques variés qui sont une représentation de votre Commune.

Le travail ne manquera pas pour ces nouveaux membres qui devront se réunir une à deux fois par mois pour donner des avis sur différents types de projets en cours d'instruction à l'administration communale tels que :

Les missions d'avis obligatoires

> sur les projets de schéma de structure communal (SSC) et sur les projets de schéma d'orientation local (SOL) après la réalisation de l'enquête publique;
> sur les projets de schéma de développement pluricommunal, et sur le rapport des incidences qui les accompagnent;
> sur les projets de révision du plan de secteur lorsque cette révision a été initiée par la commune et dans le cadre de la procédure accélérée de révision de ce plan pour y inscrire une zone d'enjeu communal;
> sur les projets de révision du plan de secteur lorsque cette révision a été initiée par une personne physique ou morale, privée ou publique.;
> sur les projets de sites à réaménager(SAR);
> sur les projets de périmètre de remembrement urbain;
> sur les projets de guide régional d'urbanisme (GRU), lorsqu'ils portent sur une partie du territoire communal concerné;
> sur le contenu du rapport sur les incidences environnementales réalisé dans le cadre d'un projet de plan ou de schéma, sauf lorsque les projets portent sur un schéma de développement du territoire, ou un plan de secteur;
> pour toutes les demandes de permis ou de certificats d'urbanisme n°2 qui impliquent une ou plusieurs dérogations à un plan ou aux normes d'un guide régional d'urbanisme;
> sur les projets de liste des arbres et haies remarquables.

Les autres missions obligatoires

> L'élaboration des dossiers de rénovation urbaine en partenariat avec le conseil communal.
> La participation à la réunion d'information préalable à la révision du plan de secteur.
> La formulation d'observations et de suggestions sur les évaluations environnementales qui précèdent l'élaboration et l'adoption des plans et schémas.
> L'accompagnement dans la conception du guide communal d'urbanisme (GCU) et remettre un avis sur ce document.
> L'autorité compétente doit inviter la commission communale à déléguer un représentant en réunion de projet; réunion qui se tient préalablement, et parfois obligatoirement, au dépôt d'une demande de permis d'urbanisme ou d'urbanisation.

Les missions facultatives

À côté de ces missions obligatoires, il n'est pas rare que les collèges ou conseillers communaux décident de solliciter l'avis de la C.C.A.T.M. pour des dossiers divers, qu'ils estiment pertinents, et pour toute question relative au développement territorial (tant urbain que rural), à l'aménagement du territoire, et à l'urbanisme.
Enfin, la commission communale peut rendre des avis d'initiative sur des sujets qu'elle estime pertinents.

Ces avis permettent au collège communal de fonder ses décisions et argumenter ses choix. La C.C.A.T.M. Constitue de ce fait un véritable outil d'aide à la décision, reflétant la sensibilité et les positions de la population. Il convient de préciser que les avis rendus ne doivent pas nécessairement être suivis par l'autorité communale qui, le cas échéant, doit motiver sa divergence de vue.

Composition de la C.C.A.T.M.

La présidente et les membres ont été désignés lors de la séance du Conseil communal du 20 juin 2019. Retrouvez la liste complète en p. 4 de cette édition.

Pour plus d'infos…

Anne Lambert, architecte
081/859.284
ccatm@eghezee.be

Catherine Herman, présidente
0475/750.751
catherine.herman@eghezee.be

Eghezée C.C.A.T.M

Agenda

Vendredi 1er novembre

Marche ADEPS à Noville-sur-Mehaigne

5-10-15 et 20 km au départ de la place de Noville, rue du village 6.
Bar et petite restauration.
Infos : 0474/565.959

Jeudi 7 novembre à 9h30

Relais sacré

9h45: départ de la place de Warêt-la-Chaussée.
Dépôts de fleurs aux monuments de Mehaigne, Dhuy, Les Boscailles, Warêt.
11h00: Verre de l'Amitié à la salle "Les Bouyards", place de Warêt.
Infos: paullouis.hoeck@gmail.com 081/811.993

Dimanche 10 novembre

Marche ADEPS à Warêt-la-Chaussée

5-10-15 et 20 km au départ de l'école communale, Grande Ruelle 26.
Bar et petite restauration.
Infos : 0477/249.265

Dimanche 10 novembre de 9h00 à 14h00

Brocante aux jouets

Organisée par la Ligue des Familles
Jouets et livres pour enfants
Prix pour l'emplacement:
7€ (membres)
10€ (non membres)
Réservation obligatoire
Lieu: Ecole de la Communauté française
Route de Gembloux 10 à Eghezée
Contact: 081/835.550
bourse.fernelmont.eghezee@gmail.com

Samedi 30 novembre à 18h

Souper de l'école d'Aische-en-Refail

18h00: apéritif
18h30: venue de Saint-Nicolas
19h30: souper
Menu:
Boulettes tomate ou tartiflette
14€ (apéritif, repas, dessert) - 8€ (enfant)
Réservation: souhaitée avant le 15 novembre au *081/657.471* (pendant les heures scolaires) ou par mail à ecole.aischeeghezee.be.
Numéro de compte : BE20 3630 2121 5556.

Jeudi 12 décembre

Marche à Aische-en-Refail

Organisée par le Club des Mollets bucoliques au départ de la Salle des fêtes des Calbassis, place d'Aische-en-Refail.
Infos : maryleneguillaume13@gmail.com

Vendredi 13 décembre à 18h

Soirée de Noël à l'école de Liernu

10ème anniversaire !

L'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale entourés de vin chaud, de guirlandes et de tintements de clochettes. Pour cette édition anniversaire, l'école souhaite marquer le coup avec l'organisation d'une corrida de Noël (bénéfices reversés à Viva for Life).
Bar et petite restauration sur place.
18h00: Enfants - 800m
19h00: Adultes - 1, 2 ou 3 boucles de 3km
Prix: Participation consciente, avec un minimum de 5 € pour les adultes
Inscription obligatoire:
comite.ecoleprimairedeliernu@gmail.com
Dress Code: Une touche de Noël ! Laissez libre cours à votre créativité...

Samedi 14 décembre à 19h00

Concours de Belote de la J.S. Eghezée

Début des inscriptions 19h, (début à 19h30).
Système des 3 vies.
Prix en espèce pour les 3 premiers.
Restauration assurée sur place
Prix: 20€/équipe (4 tickets boissons offerts)
Infos: 0474/899.669

Dimanche 15 décembre à 15h

Concert de Noël à Hanret

Concert chanté par les chorales d'Eghezée, Hanret, Warisoulx et autres paroisses. Crèche vivante par des enfants. Au profit de "Les Perce-Neige", "La Douceur des Coteaux Mosans" et "Foi et Lumière". Petite restauration. *Prix*: Entrée gratuite.

Yoga du Rire - Pazapa

Le vendredi de 18h30 à 19h30 (accueil dès 18h15) dans les locaux de Pazapa, route de Gembloux 21 à Eghezée.

Prochaines dates:
15 novembre et **13 décembre**

Avec le rire, on voit la vie d'une autre couleur, alors prenez le temps de rire !

Plus d'infos...

0496/761.405
info@joiederire.be
www.joiederire.be

Dons de Sang

Croix-Rouge
La Mehaigne

Aische-en-Refail
Salle des Calbassis - Place d'Aische
Mardi 7 janvier de 15h30 à 19h

Eghezée
Foyer du Centre culturel - rue de la Gare 5
Mercredi 11 décembre de 14h30 à 19h30

Marchés de Noël

Upigny du 22 au 24 novembre

Grand marché de Noël à Upigny organisé au profit de Vie d'enfant-Kinderleven. Cocktail offert par le Rotary Namur et l'Inner Wheel Namur-Citadelle le vendredi à partir de 18h30. Nombreux stands: jeux et jouets, déco, vêtements dames et hommes, brocante, livres, bijoux, articles de bridge, cadeaux,... Petite restauration non-stop: assiette Upignac, potage, pâtisserie.
Lieu et heures d'ouverture
Clos Saint-Michel, place d'Upigny 12
Vendredi 22/11 de 10h à 21h30
Samedi 23/11 de 10h à 18h
Dimanche 24/11 de 10h à 17h30

Infos: 0497/506.661

Eghezée du 23 au 24 novembre

Magnifique marché de Noël avec plus de 70 artisans présents! Animation diverses, vin chaud, peckets, tartiflette, beignets de Mme Huguette,...
Lieu et heures d'ouverture
Champ de foire d'Eghezée - Hall Abbé Noël
Samedi 23/11 de 13h à 21h
Dimanche 24/11 de 10h à 18h

Infos: 0475/911.774

Eghezée du 19 au 22 décembre

Restauration, chalets et ambiance festive sur la place du centre culturel. Présence du Père Noël. Entrée gratuite.
Lieu et heures d'ouverture
Rue de la gare 5 à Eghezée
Jeudi 19/12 dès 16h
Vendredi 20/12 dès 16h
Samedi 21/12 dès 10h
Dimanche 22/12 dès 10h

Infos: 0479/961.065

Vendredi 20 décembre: Nocturne de Noël

Organisée par l'Entente des commerçants d'Eghezée avec 3 chalets de dégustation de vin chaud, spécialités de terroir et bières (Didier Hennebert chaussée de Louvain - A la Ferme rue de la gare - Nage et Zen au rond point du Cheval blanc).

Venez à Eghezée pendant les fêtes !

La Commune est heureuse de vous offrir la magie de nouvelles illuminations du 1er décembre au 15 janvier.

Une féerie de lumière pour vous souhaiter un très Joyeux Noël et une heureuse année 2020.

Agence Locale pour l'Emploi

Nouveau conseil d'administration

L'ALE d'Eghezée a procédé au renouvellement de ses instances, suite aux élections communales d'octobre 2018.

Pour rappel, l'ALE d'Eghezée propose différentes activités comme la Centrale de repassage ou les aides ménagères via sa section Titres-Services ou des propositions d'activités spécifiques pour les chômeurs.

Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration, composé de 7 représentants politiques et de 7 représentants des organisations du Conseil National du Travail, a été installé le 29 avril.

Les membres sont: Véronique HANCE (Présidente), Michel SCHLEYPEN (Vice-Président), Philippe WERY (Trésorier) , Audrey PARIS, Carole BERTHO (Secrétaires), Jean-Claude BUIS, Laurent FADEUR, Bruno LEGRAIN, Maria PANTALONE, Gwenaël ROSSI, Jules LAMBERT, Donatienne PORTUGAELS , Vincent DEJARDIN et Michel ROMAIN.

Informations

ALE Eghezée
081 /470.658 (Titres services)
081/470.657 (Activités ALE)
www.ale-ts-eghezee.be/

Les activités de l'U.T.A.N.

Tous les vendredis de l'année, les marcheurs de l'UTAN Eghezée parcourent les chemins de la commune et des environs pour le plaisir du sport, du contact avec notre belle région et de la bonne humeur qui règne dans les groupes. Après l'effort, un goûter les rassemble au local pour bien finir la semaine.

Conférences

> mardi 5 novembre à 15h:
Bretagne maritime, le sentier des douaniers par Mr Diquelou.
> mardi 19 novembre à 15h:
Le Mexique par Mr et Mme Demuynck
> mardi 3 décembre à 15h:
Bruxelles, mieux qu'on ne le croit par Mr Korsak

Marche: chaque vendredi à 14hoo.
Chorale: le jeudi à 15h 30
Gymnastique douce: le mercredi à 14h30

Nouveau local !

À partir du 1er novembre 2019, toutes les activités auront lieu à la salle "Les Coquelicots" 151 rue Terre Franche à 5310 Leuze.

Informations

colette.legrand@gmail.com
0474/298.589

Altéo Eghezée

Altéo Eghezée vous informe des ses animations pour les mois à venir:

> lundi 28 octobre à 14h:
Spectacle de marionnettes
> lundi 25 novembre à 14h
Le groupe de danse corps à corps ou karaoké
> Décembre 2019: Messe et goûter de Noël

Local et informations pratiques

Les animations se déroulent de 14hoo à 17hoo à la maison de repos les «Jours Heureux» à Longchamps (rue Marcel Hubert 2, dans la grande salle) et sont ouvertes à tous.

Informations

081/511.370

Opération 11.11.11

CNCD

11.11.11

L'Opération 11.11.11 est la principale opération de récolte de fonds en faveur de la solidarité Nord-Sud en Belgique. Son objectif est d'organiser chaque année, dans un cadre pluraliste et citoyen, une opération commune de récolte de fonds bénéficiant à l'ensemble des ONG belges ONG membres du CNCD-11.11.11. Cette année, elle aura lieu **du 1er au 11 novembre**.

L'opération 11.11.11, c'est aussi une campagne d'éducation et de sensibilisation du grand-public aux enjeux internationaux qui, de plus en plus, ont non seulement un impact sur la vie quotidienne des populations en développement, mais aussi sur le niveau de vie des citoyens dans les pays développés.

Pour plus d'informations...

www.cncd.be

Décès

01/08 : Maniquet Jules de Leuze
03/08 : Nelis Adeline de Longchamps
06/08 : Morphée Carine de Liernu
07/08 : Simon Roger de Eghezée
08/08 : Massart Rachelle de Longchamps
10/08 : Zonta Amedeo de Leuze
11/08 : Janssens Elisabeth de Leuze
12/08 : Van Driessche Raymonde de Leuze
16/08 : Bernard Etienne de Leuze
21/08 : Daenen Simone de Warêt
22/08 : Bouffioux Marie de Longchamps
24/08 : Cousin Gilberte de Dhuy
25/08 : Massart Jacqueline de Mehaigne
26/08 : Gillot Marie de Hanret
27/08 : Courtoy Elise de Noville
30/08 : Noël Michel de Leuze

03/09 : Orlando Rosa de St-Germain
07/09 : Lecomte Claire de Longchamps
10/09 : Cooremans Martha de Warêt
09/09 : Radart Georgette de St-Germain
10/09 : Allard Marie de Warêt
22/09 : Prignon Marie de Longchamps
20/09 : Marteau Christine de Hanret

Noces d'or, de diamant, de brillant et de platine

Les vendredis 19 juillet et 6 septembre, la commune d'Eghezée a fêté ses jubilaires. Les familles ont été reçues dans la salle des mariages par le collège communal afin de fêter les noces d'or, de diamant et de brillant. Les épouses ont été fleuries et chaque couple a reçu un cadeau en souvenir de cette cérémonie. Sincères félicitations à tous !

Cérémonie du 19 juillet

Noces de brillant (65 ans de mariage)

M. Guy ELOIN et Mme Odette BAILLIEN mariés le 02 juin 1954

Noces de diamant (60 ans de mariage)

M. Camille MALOTAUX et Mme Marie DUJARDIN mariés le 01 juin 1959

M. Marcel DEMAIN et Mme Anne Berger mariés le 06 juin 1959

Noces d'or (50 ans de mariage)

M. Robert THIRIFAYS et Mme Gilda GREUSE mariés le 21 juin 1969

M. Yves BELLON et Mme Ingrid VAN NIJVERSEEL mariés le 21 juin 1969

M. Louis CHERON et Micheline SIMON mariés le 19 juillet 1969

M. Gérard JANDRAIN et Mme Denise ERNOTTE mariés le 28 juin 1969

M. Walter VAN WIELE et Mme Mady DE BOLLE mariés le 11 juillet 1969

M. Jean DEDOBBELEER et Mme Irène GREGOIRE mariés le 18 juillet 1969

M. Albert WILMOTTE et Mme Lorette COOREMANS mariés le 19 juillet 1969

Cérémonie du 06 septembre

Noces de platine (70 ans de mariage)

M. Paul NIHOUL et Mme Paule RIGOT mariés le 10 septembre 1949

Noces de diamant (60 ans de mariage)

M. Antoine BALISTER et Mme Andrée BRICQ mariés le 01 août 1959

M. Stéphane NEMETH et Mme Pierette BRANCKAUTE mariés le 22 août 1959

Noces d'or (50 ans de mariage)

M. André BURON et Mme Nicole MINNE mariés le 02 août 1969

M. Paul JACQUES et Mme Diana VAN MELKEBEKE mariés le 30 août 1969

M. Daniel BORM et Mme Yvonne HUSQUIN mariés le 05 septembre 1969

M. Louis CHERON et Micheline SIMON mariés le 06 septembre 1969

M. Michel DHONT et Mme Marcelle STAUMONT mariés le 06 septembre 1969

Mariages

Christophe WILLEMS et Jessica BAILLEUX
Le 03 août

Sébastien SOLOT et Nadège NOËL
Le 03 août

David NOËL et Ravoniarimanana MBOLANIRINA
Le 10 août

Romain WOIT et Clifany DOTHÉE
Le 10 août

Erik DHYNE et Amélie DIEUDONNE
Le 17 août

Fabian DUTREUX et Sandrine SWENNEN
Le 17 août

Yasmina DESMET et Caroline BLÉTARD
Le 31 août

Georgy VAN LEDA et Aude VANOPBROEKE
Le 31 août

Thibaud MAES et Laeticia FOSCOLO
Le 07 septembre

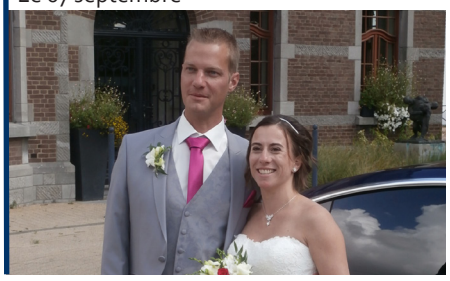

Publicité

Tous services bancaires

Beobank, votre partenaire financier à Eghezée

Lionel Lesuisse
Directeur d'agence

Chez Beobank, nous vous consacrons tout notre temps :

pour être à votre écoute, pour répondre à vos questions financières, pour vous épauler par des conseils avisés. Rencontrez **Lionel Lesuisse**, votre nouvel agent Beobank à Eghezée. Doté d'une solide expérience financière et bancaire, il est à votre écoute pour vous conseiller au mieux et vous assurer un service bancaire professionnel et personnalisé.

Les produits et services Beobank

- Comptes à vue
- Crédits – prêts à tempérament
- Crédits hypothécaires
- Cartes de crédit
- Epargne et Pension
- Investissements
- Assurances Auto, Habitation, Familiale
- Système d'alarme Beobank Home Secure

Horaire d'accueil

Nous sommes à votre disposition du **lundi au jeudi** de **9h à 13h** et de **14h à 16h30**.
Le **lundi jusqu'à 18h**. Le **vendredi** de **8hà 13h** et de **13h30 à 15h30**.
Nous vous accueillons également sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.
Parking disponible.

Beobank Eghezée
Chaussée de Louvain 18 A, 5310 Eghezée
081/74.45.10 | agenteghezee@beobank.be

SPRL Liofin
Agent lié | Intermédiaire de crédit | Agent d'assurances

beobank
Vous êtes bien entouré

4/07/2019 - 34540

E.R.: Beobank NV/SA Member of Crédit Mutuel Nord Europe | Prêteur | Bd Gén. Jacques 263g, 1050 Bruxelles | TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles | IBAN BE 77 9545 4622 6142